

A. LA SOUS-TRAITANCE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Axelle Rougier travaille comme ingénieur de production chez un constructeur automobile. Elle explique ce qu'est la sous-traitance :

« Dans la sous-traitance, une entreprise, appelée le donneur d'ordre, confie une partie de sa production à une autre entreprise, le preneur d'ordre, qu'on appelle aussi le sous-traitant.

Dans les voitures que nous fabriquons, environ 70 % de l'équipement de base est fabriqué par des sous-traitants. Nous les appelons des équipementiers. Ils sont spécialisés dans la fabrication de pièces détachées. Quant à nous, nous nous limitons de plus en plus à l'assemblage, c'est-à-dire à assembler ces pièces.

Nous nous concentrons (= nous nous concentrons) sur notre métier de base, c'est-à-dire sur le cœur de notre métier : la conception des voitures. Bien sûr, nous n'avons plus d'usines. Il ne nous restera plus que le bureau d'études. »



Assemblage d'une automobile

B. EST-CE LA MEILLEURE SOLUTION ?

Une entreprise sous-traite (= fait faire) sa production. On dit aussi qu'elle externalise sa production (elle fait faire à l'extérieur).

Axelle Rougier : « L'externalisation est une solution intéressante car elle permet d'être plus flexible. Mais elle pose aussi des problèmes. Quand il y a une multitude de sous-traitants spécialisés, comme chez nous, l'organisation de la production devient très complexe.

D'abord, nous devons rédiger en détail le cahier des charges (= le contrat de sous-traitance) entre nous et le sous-traitant. Ensuite, nous devons assurer le suivi de ce cahier des charges, c'est-à-dire contrôler que le produit livré est bien conforme à ce qui a été demandé. Souvent, nous devons communiquer au sous-traitant des informations sur nos méthodes de fabrication. Nous pouvons même lui révéler des secrets de fabrication. Ces informations sont confidentielles (secrètes), et le sous-traitant ne doit pas les divulguer (= révéler). Mais on ne peut jamais être sûr. »

« La sous-traitance n'est pas toujours le meilleur moyen d'organiser la production », conclut Axelle Rougier.

1 Dites qui parle. Le donneur d'ordre (DO) ou le sous-traitant (ST) ?

La sous-traitance nous permet de réduire nos coûts de production et d'être plus flexibles.

1. DO

Nous dépendons d'un seul client.

4. _____

Nous devons respecter les délais de livraison.

2. _____

Nous devons faire attention à ne pas leur révéler tous nos secrets de fabrication.

5. _____

Notre personnel a peur que l'externalisation des tâches entraîne une suppression de postes.

3. _____

Nous sous-traitons quand nous manquons de savoir-faire pour fabriquer tel ou tel produit.

6. _____

2 Entourez la bonne réponse.

1. Pour rester compétitives, beaucoup de grandes entreprises sous-traitent assemblent une partie de leur production équipement. Elles se recentrent sont spécialisées sur leur métier de base de cœur.

2. Ainsi, les constructeurs équipementiers automobiles sous-traitent à des constructeurs équipementiers la fabrication des pièces détachées spécialisées.

3. Dans les usines bureaux d'études, les ouvriers s'occupent de l'assemblage la conception. Dans les usines bureaux d'études, les ingénieurs travaillent à l'assemblage la conception des voitures.

4. Le donneur d'ordre sous-traitant a de nombreuses obligations. Il doit livrer des produits conformes confidentiels au cahier des charges de sous-traitance.

5. Si le donneur d'ordre sous-traitant lui a externalisé révélé des informations conformes confidentielles, voire des secrets ordres de fabrication, le sous-traitant n'a pas le droit de les externaliser divulguer.